

deux bastions : le Nord et, surtout, la région parisienne. Ainsi, en 1928, sur les 157 sections que compte la JOC, 86 sont situées dans la Seine et la Seine-et-Oise.

Ces deux données - accroissement important des effectifs et bonne implantation parisienne - expliquent le développement rapide de la JOC/F dans le XX^e arrondissement. Au début des années trente, on y compte au moins trois sections pour la JOC masculine : Charonne bien sûr, mais aussi Pelleport et N-D-de-la-Croix à Ménilmontant. Nous l'avons dit, la fédération de rattachement des sections du XX^e a beaucoup évolué au cours de la période, tant dans sa dénomination que dans ses contours géographiques. Pour la JOC, il y a d'abord eu une seule fédération pour tout le département de la Seine. Avec l'accroissement du nombre de sections, elle s'est rapidement scindée en plusieurs fédérations. Le XX^e dépendait d'abord de la fédération Paris-Nord-Est, puis Paris-Est, dont le siège était situé rue St-Nicolas (XII^e arr.) et regroupait les XI^e, XII^e, XIX^e et XX^e arrondissements ainsi que plusieurs communes de la banlieue Est. S'agissant de la JOCF, nous ne disposons pas d'informations similaires pour la période, sinon que les sections du XX^e sont elles aussi regroupées au sein d'une fédération Paris-Est.

L'activité des sections jocistes du XX^e arrondissement, telle que les témoignages nous permettent de la reconstituer, ne diffère guère des activités des autres sections jocistes. On relève toutefois que le militantisme jociste est très contraignant. Les militant(e)s font du porte à porte, recensent tous les jeunes travailleurs et travailleuses de leur quartier et les invitent à participer à une activité "de masse", organisée tous les quinze jours sur un mode festif (réunion de quartier, promenade...). Pour les militant(e)s, un cercle d'études est organisé une fois par semaine auquel s'ajoute un cercle d'études mensuel pour les responsables fédéraux. Il faut aussi préparer et mener au niveau local l'enquête annuelle organisée à l'échelon national par la JOC/F sur les sujets les plus divers (conditions de travail, loisirs, logement, etc.). À ces activités déjà nombreuses s'ajoute la vente du journal à la sortie du métro, à la sortie de la messe ou au porte à porte. Selon le témoignage de R. Grisel, une vente dans la seule "Cité du 140" (rue de Ménilmontant) permettait de placer en moyenne une trentaine de journaux. La vente à la criée donnait souvent lieu à des altercations violentes avec d'autres mouvements de jeunesse.

Pour fêter son dixième anniversaire, la JOC/F organise un grand congrès à Paris en juillet 1937. 80 000 jocistes participent à ce grand rassemblement. La seule section Pelleport y délègue 100 militants, ce qui donne une idée de l'important développement du mouvement dans le XX^e arrondissement.

LES HEURES NOIRES DE L'OCCUPATION (1940-1944)

Alors qu'en zone sud, la JOC/F est légale, en zone nord le mouvement est, tout au long de l'occupation, contrainte à une semi-clandestinité due à l'ordonnance allemande du 28 août 1940 interdisant les associations¹. A tous les échelons, l'activité du mouvement s'en trouve sensiblement contrariée : disparition du journal et des autres outils de propagande, impossibilité d'organiser des rassemblements, de porter l'insigne, etc. Même l'organisation des réunions de section requiert la plus grande prudence. Ainsi, dans le XXe, la section des Otages est-elle contrainte de se réunir dans une petite salle à laquelle on ne peut accéder que par le gymnase du patronage du même nom, rue Haxo. C'est dans un local de ce même patronage que C. Poitevin, dirigeant jociste du XXe et réfractaire au STO, se cache des autorités, de 1943 jusqu'à la Libération.

Cette période est également celle d'une réorganisation des sections jocistes de la partie Est du département de la Seine. Pour la JOC masculine, la fédération Paris-Est se scinde en trois, parmi lesquelles une fédération (conservant la dénomination Paris-Est) ne regroupant que les XIe, XIIe, XIXe et XXe arrondissements. Quant à la JOCF, vers 1942-1943, l'ancienne fédération Paris-Est se scinde en deux : d'un côté la banlieue, de l'autre la partie parisienne comprenant les XIXe et XXe arrondissements.

La JOC masculine, dans le XXe, comptait deux responsables : Jean Monnereau pour le sud de l'arrondissement, Jean Ladent pour la partie nord (Ménilmontant-Belleville), où il avait remplacé Ernest Etavard. Notons que Monnereau et Ladent sont ensuite devenus permanents jocistes, l'arrondissement ayant fourni plusieurs fois des cadres importants au mouvement.

L'activité des sections jocistes au cours de cette période ne diffère pas, là encore, de celle des autres sections parisiennes et, plus généralement de toutes celles de la zone occupée. Les témoignages recueillis font surtout mention d'épisodes particulièrement douloureux voire dramatiques. Ainsi, un défilé jociste, organisé, en dépit des règles élémentaires de prudence, entre une messe et une session de formation, se solde en 1942 par l'arrestation des militants, relâchés quelques heures plus tard. Plus grave est le cas de René Billot. Fils de militants communistes, ce dernier n'adhérait pas à la JOC mais en était un sympathisant, apportant son aide aux jocistes à l'occasion d'opérations ponctuelles. Il est abattu par la Milice le 13 mai 1944 lors de la distribution d'un tract jociste au métro Pelleport

¹ Sur la JOC/F en zone occupée, cf. H. Bourdais, *La JOC sous l'occupation allemande. Témoignages et souvenirs de Henri Bourdais, vice-président national de la JOC à Paris de 1941 à 1944*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.

contre les tentatives du pouvoir en place d'instaurer une jeunesse unique (« *Jeunesse unie, oui ! Jeunesse unique, non !* »).

DE LA LIBÉRATION AU REFLUX (1944-1947)

La période qui suit immédiatement la Libération est marquée par un extraordinaire développement du mouvement jociste, tant au niveau national qu'à Paris. Symboles de cette vigueur retrouvée, deux rassemblements réunissent un nombre conséquent de participants. Le premier, en octobre 1944, est le défilé parti de l'angle de la rue de Bagnolet et de la rue des Pyrénées et qui aboutit devant la mairie du XX^e, où Georges Montaron, leader de la JOC parisienne et qui assumera pendant près de cinquante ans la direction de l'hebdomadaire *Témoignage chrétien*, prononce un discours remarqué. Le second est le meeting organisé le 9 décembre de la même année par la JOC/F parisienne au Vélodrome d'hiver, auquel participent 20 000 jocistes.

Aux raisons liées à la période elle-même (liberté retrouvée, soif d'engagement de la jeunesse, etc.) s'ajoutent, pour comprendre ce nouvel essor du mouvement jociste, la diversification de ses structures. Ainsi, lors des bombardements de l'été 1944, la JOC/F a mis sur pied un service, les Équipes d'entraide ouvrière (EEO) qui a incontestablement permis un recrutement plus large. Certains jeunes, qui ne souhaitaient pas adhérer directement à la JOC/F, ont adhéré aux EEO. Dans le XX^e, le mouvement avait un local situé rue Haxo pour recruter dans les EEO. L'activité de ce service consistait essentiellement à venir en aide aux sinistrés puis, après la Libération de la capitale, à soutenir les prisonniers rapatriés et à distribuer de la nourriture aux familles les plus éprouvées.

Ce développement dans l'arrondissement est tel que la JOC masculine y compte neuf sections en 1945 (Pelleport, St-Fargeau, Charonne, Pyrénées, St-Blaise, La Réunion, Ménilmontant, ...). Cinq d'entre elles sont alors solidement implantées et quatre autres sont en voie de structuration. Du côté de la JOCF, on compte cinq sections dans le XX^e : La Plaine, Don Bosco, Charonne, Pelleport et Ménilmontant. Elles sont regroupées au sein de la fédération Paris-Est qui comprend également le XIX^e (5 sections), le XVIII^e (3 sections) et le XVII^e (2 sections). La seule sections JOCF de Ménilmontant atteint, en juin 1944, 150 jeunes filles, réparties selon leur niveau d'engagement : 47 « sympathisantes », 71 « influencées », 32 « affiliées » (dont 23 militantes et 7 dirigeantes). La fédération Paris-Est fait même paraître le mensuel *Une seule âme*, outil assez exceptionnel à l'échelle d'une fédération jociste. Cette publication est due en grande partie à l'influence de l'abbé Meuillet, aumônier de la fédération jociste Paris-Est, qui semble avoir eu une grande influence sur les jocistes de l'arrondissement. Celui-ci attachait une grande importance à la presse, ce qui le conduisit

d'ailleurs, en 1945, à transformer le bulletin paroissial en un véritable journal de quartier (*L'Ami de Ménilmontant*, devenu en 1948 *L'Ami du XX^e*, qui existe toujours). En 1962, après 25 ans passés dans le XX^e (à N-D-de-la-Croix à Ménilmontant puis à St-Germain-de-Charonne), Meuillet devient directeur du bureau de presse de l'archevêché de Paris et délégué des moyens de communication sociale.

L'euphorie que connaît la JOC/F au lendemain de la Libération est de courte durée. Elle a été marquée par le retour massif des jocistes prisonniers, déportés ou requis STO, auxquels s'ajoutent tous ceux qui les ont remplacés sous l'occupation. Bien vite, un grand nombre d'entre eux, en âge de se marier, quittent le mouvement. L'encadrement de la JOC/F, à tous les échelons, s'en trouve décimée. Les effectifs fondent et le mouvement enregistre en 1947 d'importantes difficultés financières. Ainsi, au niveau national, le nombre de permanents de la JOC masculine passe d'une centaine en 1946 à 70 en 1947 et à moins de 50 l'année suivante.

Ce reflux n'épargne pas le XX^e. Dans cet arrondissement, le nombre de sections passe, pour la JOC masculine, de 9 en 1945 à 3 en 1947 ! S'ouvre alors une période de stagnation dont le mouvement ne commencera à sortir qu'au début des années cinquante.

LE PÈRE-LACHAISE PENDANT LA GUERRE

Extraits du livre de Danielle Tartakowsky, *Nous irons chanter sur vos tombes*, Aubier, Paris, 1999.

Le Père-Lachaise occupe une place privilégiée dans l'histoire parisienne. Mémoire collective de l'histoire ouvrière de l'Est parisien, ce cimetière, fondé en 1804, véritable « espace du deuil civique », a accueilli des centaines de morts célèbres ou anonymes et de très nombreux rassemblements politiques, assez surprenants dans un tel lieu. Cet « usage politique » du Père Lachaise débute dès la restauration et se renforce après la Commune. Qu'en fut-il de la difficile période de l'Occupation ? Danielle Tartakowsky nous présente ici quelques éléments de réponses.



« SOUS HAUTE SURVEILLANCE »

En 1939, la guerre engagée affecte jusqu'aux cimetières. Les cortèges motorisés roulant au pas, jusqu'alors admis dans les nécropoles, sont interdits dès le début du conflit. Cette disposition justifiée par les circonstances et le manque de carburant exclut que ceux qui sont venus faire cortège au défunt puissent suivre le corbillard en corps au rythme convenu. Elle pénalise plus lourdement ceux des rites célébrés dans le cimetière à l'exclusion d'autres lieux. Le culte israélite l'est, à ce titre, plus que d'autres, mais ici sans intention ségrégative.

Puis viennent l'Occupation et, avec elle, des préoccupations différentes. Le 3 juin 1941, le conservateur du Père-Lachaise est consulté par le service des promenades sur le point de savoir si, « comme il est de tradition chaque année, il conviendra d'orner de géraniums rouges la plate-bande qui longe le Mur des fédérés ».

La question des épitaphes, disparue depuis février 1934, resurgît en juillet 1942 et donne lieu à des applications rétroactives, ce qui est sans précédent. Dans la ligne de mire se trouvent les sépultures des antifascistes et autres victimes de la répression. Une lettre recommandée de juillet 1942, communiquée pour information à la conservation du Père-Lachaise le 4 août, prie les familles concernées de bien vouloir faire enlever ou disparaître les plaques déposées ou inscriptions gravées sur les tombes désignées à leur attention dans un délai d'un mois, « *conformément aux instructions de l'autorité supérieure* ». Passé ce délai de rigueur, l'administration fera procéder d'office à cette suppression. Sont concernées, à notre connaissance, la tombe de Charles Lorne, pour la plaque de marbre portant « *Sa vie a été supprimée en pleine jeunesse* », encadré de deux drapeaux rouges, celle des frères Rosselli pour son épitaphe en langue italienne: « *Insieme assassinati il 9 giugno 1937. Insieme aspettano che il sacrificio della loro gioventù affretti in Italia la vittoria della loro ideale giustizia e libertà* » et celles encore du docteur Domanski Dubois : « *Volontaire des brigades internationales, médecin chef de la 35e division de l'armée républicaine espagnole, tombée sur le front de la liberté* », de Virgilio Diaz et de Gerda Taro, portant aujourd'hui l'une et l'autre des traces d'effacement manifestes.

Quelques mois encore et un notaire juge utile de s'enquérir auprès de l'administration du caractère légal ou non des concessions perpétuelles détenues par des juifs. Non sans un excès de zèle de la part des responsables de ces initiatives, semble-t-il. L'administration consultée par le pointilleux notaire confirme le bien-fondé des concessions perpétuelles détenues par les juifs, en avançant des arguments strictement juridiques. Elle invoque ainsi la loi du 17 novembre 1941 réglementant leur accès à la propriété foncière et poursuit: « *Si un juif peut acquérir un immeuble pour y habiter avec ses ascendants et descendants ou pour y exercer une profession, de plano, il a le droit d'acquérir une concession destinée à fonder une sépulture de famille.* » Cette manière de voir est renforcée par le fait que « *les concessions de terrain dans un cimetière (qui fait partie du domaine public de la commune) ne constituent pas une vente, mais seulement une permission d'occupation sous certaines conditions (...)* ».

La lecture de ces textes confirme bien que l'intention du législateur a été d'interdire aux juifs de détenir sans contrôle des immeubles dans un but spéculatif de placement. « *Il est bien évident qu'une concession de terrain ne saurait être assimilée à cette catégorie*

d'immeubles ». Le directeur des affaires municipales, interrogé sur l'opportunité de planter des géraniums rouges, répond: « *Ceci a été fait de temps immémorial [sic], continuez.* » Enfin, les épitaphes des tombes pour lesquelles les familles n'ont pas obtempéré sont demeurées en place. C'est le cas de celles des frères Rosselli et, partiellement, du docteur Domanski-Dubois.

En janvier 1938, un film consacré à Vaillant-Couturier s'achevait sur une séquence de ses obsèques montrant la sépulture de Barbusse, mais non le Mur. Un épilogue, rajouté à la Libération, s'attarde sur sa tombe « *que l'ennemi surveillait* » et, cette fois, sur le Mur voisin. Une femme dépose furtivement une fleur tandis que, dans l'allée, veille un soldat allemand. Mais ces images qui pourraient attester du bien-fondé des inquiétudes des autorités sont évidemment fictives et les investissements politiques de cet espace redouté demeurent, au total, limités pendant les années d'Occupation.

Les enterrements d'aviateurs alliés décédés lors de parachutages ont fréquemment été l'occasion de manifestations patriotiques, d'inspiration gaulliste mais souvent nées à l'initiative de la population concernée. S'agit-il de villages et les obsèques mobilisent souvent une proportion considérable d'habitants, comme de coutume face à la mort; de plus grandes villes, et ils peuvent devenir le prétexte de pèlerinages ultérieurs. Ces pratiques finissent par inquiéter les Allemands, qui s'attaquent à ces manifestations sous couvert, valant aux cimetières de renouer avec des usages qu'on croyait révolus. A Vannes, une inhumation se trouve coïncider avec le 11 Novembre. Ils s'y opposent. En Haute-Savoie, ils obligent à procéder de nuit. Ils interdisent, encore, le déroulement d'un cortège à Gex, menacent Saint-Malo de sanctions collectives et procèdent parfois à des arrestations. Pour d'évidentes raisons stratégiques, ces démonstrations concernent, presque toujours, la zone occupée, et plus particulièrement la Bretagne, cible de choix des parachutages et région forte d'une tradition anglophile.

Le Père-Lachaise n'est évidemment pas touché. Mais les manifestations qu'il abritait traditionnellement épargnent aussi bien cet espace devenu trop prévisible et trop facilement susceptible de se muer en souricière.

En mai 1940, la SFIO, seule à même de perpétuer le cortège au Mur dans la légalité, s'en est abstenue. Elle ne renouera avec lui qu'à la Libération. Le Parti communiste devenu clandestin se réclame au contraire de la tradition. Le 20 mai 1940, *L'Humanité* clandestine appelle à « ne pas oublier d'honorer la mémoire de la Commune, dimanche 26 mai », sans autre directive. Elle reproduit, un an plus tard, quelques vers d'Eugène Pottier et un article intitulé « 25 mai 1941, journée traditionnelle du pèlerinage du peuple de Paris » évoque cependant ce cortège au conditionnel : « la France était encore libre, c'est par centaines de milliers que les travailleurs auraient défilé... », pour inviter finalement les femmes et enfants à venir déposer la fleur du souvenir. Son numéro suivant décrit « le Père Lachaise [...] envahi par la police parisienne et la Feld-gendarmerie [venue] empêcher tout cortège » et conclut : « A défaut de couronnes, d'humbles fleurs furent jetées sur les tombes de nos martyr. »

Les rapports de la Préfecture de police attestent de tracts et papillons effectivement distribués et d'une importante propagande verbale auprès des femmes et enfants pour ainsi répondre à l'officielle "journée des mères". Ils recensent 80 personnes devant le Mur et les tombes qui lui font face dans la matinée du 25, 1300 l'après-midi, dont une très forte majorité de femmes, certaines poing levé, 200 à 300 personnes, de nouveau, le 1^{er} juin, individuellement, et 50 encore la semaine suivante. Sans dépôt de fleurs.

Les réorientations stratégiques du Parti communiste le conduisent ensuite à privilégier des manifestations d'un autre ordre. En 1942, des inscriptions appellent à aller au Mur, mais les dirigeants reviennent *in extremis* sur cette directive et conseillent de ne pas se rendre dans les cimetières. « Le meilleur moyen de célébrer la Commune, c'est de combattre » écrit *L'Humanité*. Dans la nuit, une banderole rouge est cependant déposée sur la poitrine de la femme ornant le monument de Moreau-Vauthier, avec l'inscription « Aux morts de la Commune, les régions communistes de Paris ». Puis, plus rien l'année suivante, de l'aveu même de *L'Humanité* : « Depuis que les boches occupent notre pays, ce pèlerinage annuel ne peut avoir lieu. »

Les différences entre socialistes et communistes s'accroissent au sortir de la guerre.

LA PRESSE DE LA RÉSISTANCE DANS LE XX^e¹



Les quelques exemplaires de journaux de la Résistance ayant pu être conservés dans les Archives nationales ou départementales sont des témoignages souvent très émouvants des difficultés quotidiennes auxquelles étaient confrontées les populations soumises à la fois à la pression de l'Occupant et à celle du Gouvernement de Vichy.

Bien que le vingtième arrondissement, comme l'attestent les différents articles de cette revue ² ainsi que d'autres témoignages, ait été un lieu important de la Résistance parisienne, on ne trouve que peu de journaux locaux de cette époque. Nous présentons cependant, dans la double-page suivante, la reproduction d'un numéro de *La voix des femmes*, édité en mai 1943 par le Comité du 20^{ème} arrondissement de l'Union des femmes pour la défense de la famille et la Libération de la France ³.

On peut constater, dans ce journal réduit à une page recto-verso, ronéotypé clandestinement et distribué à la sauvette - avec les risques que l'on sait, trois types de préoccupations. La première relève des difficultés de la vie quotidienne de ces femmes, parmi lesquelles de nombreuses épouses de prisonniers restées seules pour subvenir aux besoins de leur famille, préoccupées par les problèmes de ravitaillement et de transport. Certaines parviennent à se mobiliser pour réclamer leur dû : charbon, cartes d'alimentation, rations de pain, points de textile, etc..

La seconde ligne directrice du journal est plus politique : elle rend hommage aux militantes déportées et appelle les habitantes du vingtième à montrer, malgré les circonstances, leur engagement politique, par la symbolique du 1er mai, entre autres. Enfin, la nouvelle de la constitution du Comité de Libération nationale, à Alger, permet de relancer l'espoir et d'appeler au soutien à la Résistance.

¹ Recherche documentaire de Véronique Odul et texte de Françoise Berger.

² Mais aussi des précédents *Cahiers de la Mémoire du XX^e*.

³ Source du document présenté ici : BNF Rés-G-1470 (425), mai 1943.

LA VOIX DES FEMMES

ÉDITÉ PAR L'UNION DES FEMMES POUR LA DÉFENSE DE LA FAMILLE
ET LA LIBÉRATION DE LA FRANCE - COMITÉ DU 20^{ème} ARRONDISSEMENT

MARIE-THÉRÈSE FLEURY ASSASSINÉE PAR LES BOCHES

Une triste nouvelle nous parvient ces jours-ci, notre ami Marie-Thérèse FLEURY, femme du conseiller municipal du 20^{ème} FLEURY, maman d'une fillette de 9 ans, vient de mourir dans les bagnes de la déportation allemande.

Employée des postes à Pelleport, notre amie fut arrêtée il y a 15 mois par la police de Laval sous les ordres des boches. Après un long séjour au fort de Romainville où, avec des centaines de femmes, elle connut les multiples souffrances de la faim et de la détention.

En janvier, déportée en Allemagne, nous ne devions plus avoir aucune nouvelle d'elle.

Aujourd'hui, elle n'est plus.

Les femmes et les mamans du 20^{ème} s'inclineront bien bas devant le souvenir de cette militante. A ses parents, à son cher compagnon, à sa petite fille, nous adressons notre sympathie douloureuses.

Nous les mamans rassemblées dans l'Union des femmes pour le soutien de la famille et la Libération de la France, jurons de venger notre amie, de faire payer cher aux policiers de Laval et aux boches le crime monstrueux commis sur une maman de France, dont la gloire fut d'être une ardente patriote.

Femmes du 20^{ème}

Il faut sauver toutes ces Françaises déportées en Allemagne avec la complicité de Laval et de Pétain. C'est pour les tuer lentement qu'on les a déportées. Leur crime est d'aimer la France. Il faut protester avec force contre l'assassinat de ces femmes. Envoyez des lettres de protestation à De Brinon. Le peuple de Paris doit empêcher que s'accomplissent de tels crimes.

POUR LES 500 GRAMMES DE PAIN PAR JOUR
LES FEMMES DU 20^{ème} MANIFESTENT À BELLEVILLE, À MÉNILMONTANT.

La presse et la radio nous racontent chaque jour que la soudure sera difficile, on exhorte les paysans à donner leur blé, alors que les suppôts de BONNAFOU et de LAVAL ont déjà tout volé notre blé et l'ont livré à leurs maîtres boches.

Les mamans ont compris que ces bandits préparent une diminution de notre maigre ration de pain, aussi répondirent-elles nombreuses à l'appel de l'Union des femmes. Au mois d'avril, à Belleville, rue de Ménilmontant le 5 mai, elles descendirent dans la rue, des nuées de policiers en civil et casqués, des cars de police étaient prêts.

Les femmes par leur attitude digne démontrèrent à la police de Laval qu'elles ne tombaient pas dans la provocation, mais elles sont prêtes à défendre par tous les moyens le pain de leurs enfants.

Il est possible de donner 500 grs. de pain par jour, puisque toutes les fausses cartes et les cartes supplémentaires sont honorées.

EXIGEONS 500 GRS DE PAIN PAR JOUR.

MAMANS ! Ne laissez pas partir vos fils de 20 ans en Allemagne. Il faut les retenir en France malgré les menaces de Laval, une mère sait souffrir pour son enfant. Si vous le laissez partir, vous ne le reverrez plus. Là-bas, ils sont exposés à la mort sur le front de l'Est ou dans les usines bombardées. GARDEZ-LES, c'est le seul moyen de les sauver.

LES FEMMES DE PRISONNIERS

Le 10 avril à la Maison du prisonnier place Clichy, de nombreuses femmes de prisonniers du 20^{ème} venaient réclamer pour leur maris au sujet de capotes et de vêtements qui devaient leur être distribués et qui ne l'ont jamais été.

Les 200 femmes présentes obtinrent des dirigeants l'assurance que 300.000 points de textiles étaient à leur disposition et qu'elles devaient les réclamer à leur maison du prisonnier de leur arrondissement respectif. Femmes de prisonniers, allez réclamer ces points dont vous avez besoin. Pour vos chers prisonniers, vous devez être exigeantes, c'est un devoir. N'écoutez pas les discours, exigez des actes. Réclamez ce dont vous avez besoin pour vos prisonniers.

Unissez-vous, à cette seule condition vous serez fortes et hâterez ainsi l'heure de la Libération de ceux qui vous sont chers.

ORGANISATION DE LA RÉSISTANCE CONTRE LA DÉPORTATION DANS LES ATELIERS.

Nous avons en mains une feuille distribuée à l'Impera lone, rue du Télégraphe, rédigée moitié en français moitié en allemand. Cette feuille qui est un questionnaire complet sur les ouvrières, leurs aptitudes, leur formation, doit être remplie par l'ouvrière et remis à la direction qui, « cela on ne nous le dit pas », le remet à la direction du travail boche.

Ouvrières, refusez de remplir et signer ces fiches. C'est votre déportation que l'on prépare ainsi. Unissez-vous, formez des comités de résistance. Résistez, la Libération approche.

LES MÉNAGÈRES PROTESTENT !!

Il y a quelques semaines les ménagères faisaient le queue à la mairie du 20^{ème} pour retirer leurs cartes de charbon. Certaines étaient là depuis 3 ou 4 heures et n'avaient même pas déjeuné lorsqu'on leur annonça que le bureau fermait. Elles protestèrent avec énergie et quand les flic voulurent les faire circuler, leur colère fut à son comble. Toutes ensemble d'une seule voix se mirent à crier « Ne nous touchez pas ou nous ne répondons pas de nous » ; « Allons en délégation auprès du maire pour exiger d'être servie tout de suite.

Devant une telle énergie, les flics ont reculé. Bravo les ménagères ! Vous avez montré qu'unies nous pouvons agir et que la police de Laval a peur de votre colère.

CONTRE LA FERMETURE DE LA STATION ST FARGEAU ET LA MISE EN SERVICE DE L'ASCENSEUR DE LA STATION PYRÉNÉES

Les habitants du quartier St Fargeau se trouvent grandement lésés par la fermeture de la station du métro St Fargeau ce qui les oblige à faire à pied beaucoup de chemin. Il est vrai que ces quartiers peuplés n'intéressent pas beaucoup ces messieurs de la direction du métro. Ils préfèrent que restent ouvertes les stations des grands quartiers de la capitale (comme Iéna, station très peu fréquentée) mais qui desservent les grands hôtels.

DU MUGUET POUR LES FRANCS-TIREURS PARISIENS.

Le jour du 1^{er} mai, les femmes ont vendu le traditionnel brin de muguet au profit des francs-tireurs. Le geste généreux de la ménagère, de l'industriel, des ouvriers, du cheminot, de la femme de prisonniers nous ont permis de recueillir plus de 2.200 Frs de bénéfice en une seule journée.

Bravo les femmes ! Encourageons toujours davantage ceux qui luttent si hardiment à la Libération de notre beau pays. Soyons dignes du groupe « Victor Hugo » que nous parrainons, déjà cité 2 fois à l'honneur pour ses actions.

Faites-nous parvenir pour eux vos dons en argent et en nature.

Vive les Francs-tireurs !

POUR LA CONSTITUTION D'UN VÉRITABLE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

C'est avec une satisfaction évidente que les femmes françaises ont appris l'accord intervenu entre les généraux De Gaulle & Giraud et la constitution du comité de libération de la France. Un tel comité de Libération a l'appui de l'ensemble du peuple de France par l'intermédiaire des groupements de résistance. Avec la constitution de ce premier gouvernement français, la France aura droit de cité et retrouvera toute sa grandeur auprès de ses alliés russes anglais et américains.

L'heure approche où la bête fasciste sera écrasée et le monde retrouvera le bonheur dans la Paix et la Liberté.

(suite) LES MÉNAGÈRES PROTESTENT

Fin mai, lors de la distribution des cartes d'alimentation au bureau de Ménilmontant, les ménagères manifestèrent leur mécontentement d'avoir à attendre si longtemps et contre la brutalité d'un triste individu de la défense passive qui avait pris à partie un vieillard.

MÉNAGÈRES : Protestez contre la bureaucratie et leurs plats exécutants.

